



**A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire
de la fondation de la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre,**

Le Pape François s'unit à l'action de grâce de ses membres pour l'œuvre accomplie au cours du quart de siècle écoulé au service de la communion ecclésiale *cum Petro et sub Petro*.

C'est dans un moment de grande épreuve pour l'Église qu'est née la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre. Dans un grand esprit d'obéissance et d'espérance ses fondateurs se sont tournés avec confiance vers le successeur de Pierre afin d'offrir aux fidèles attachés au Missel de 1962 la possibilité de vivre leur foi dans la pleine communion de l'Église. Le Saint-Père les encourage à poursuivre leur mission de réconciliation entre tous les fidèles, quelle que soit leur sensibilité, et ainsi à œuvrer afin que tous s'accueillent les uns les autres dans la profession d'une même foi et le lien d'une intense charité fraternelle.

Qu'en célébrant les Mystères sacrés selon la forme extraordinaire du rite romain et les orientations de la Constitution sur la Liturgie *Sacrosanctum Concilium*, ainsi qu'en transmettant la foi apostolique telle qu'elle est présentée dans le *Catéchisme de l'Église catholique*, ils contribuent, dans la fidélité à la Tradition vivante de l'Église, à une meilleure compréhension et mise en œuvre du Concile Vatican II.

Le Saint-Père les exhorte, selon leur charisme propre, à prendre une part active à la mission de l'Église dans le monde d'aujourd'hui par le témoignage d'une vie sainte, d'une foi ferme et d'une charité inventive et généreuse.

Recommandant à l'intercession de la sainte Vierge Marie et de saint Pierre, apôtre, tous les pèlerins réunis à Lourdes ou rassemblés à l'église Saint-Sulpice à Paris pour rendre grâce au Seigneur en cette occasion, le Saint-Père leur accorde de grand cœur la Bénédiction apostolique.

Paris, le 28 octobre 2013

En la fête des saints Simon et Jude, Apôtres.

✠ Luigi VENTURA
Nonce apostolique